



## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PÉTRONILLE

Aux personnes concernées par un règlement de modification du règlement de zonage visant l'ensemble de la municipalité de Sainte-Pétronille.

### Avis public

EST PAR LES PRESENTES DONNÉ par le soussigné, directeur-général de la susdite municipalité, QUE :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 2 mars 2015, le Conseil a adopté, par sa résolution 2015-033, un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 151 de la municipalité du village de Sainte-Pétronille dans le but d'autoriser respectivement des usages pour chacune des zones A-3S1 et A-3S2 et de modifier les marges d'implantation de ces mêmes zones, de corriger des erreurs cléricales relatives à la numérotation de numéros de zone et à certains articles du règlement de zonage, d'appliquer les normes relatives à l'abattage d'arbres à l'ensemble des zones et modifier la superficie d'exploitation de la forêt privée, de définir et d'encadrer la pierre artificielle de béton comme matériel de construction autorisé en dehors du périmètre urbain, de restreindre l'application des normes d'intégration au paysage bâti aux zones du cœur de village et enfin, de modifier la disposition relative à l'intégration au paysage des réseaux de distribution des services d'utilité publique.

### OBJET(S)

2. Une assemblée de consultation publique aura lieu le 16 mars 2015 à 19 h 30, à la salle du conseil de la Municipalité de Sainte-Pétronille 3, de l'Église.

Au cours de cette assemblée, le projet de règlement sera expliqué et les personnes et organismes qui le désirent pourront s'exprimer.

3. Le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

4. Le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville, du lundi au jeudi, entre 9 h et 16 h.

Donné à Sainte-Pétronille ce 4<sup>e</sup> jour du mois de mars 2015.

Jean-François Labbé,  
Directeur-général/secrétaire-trésorier



## Pour publier un article

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec nous au 418 828-2270, en nous l'envoyant par courriel (ste-petronille@qc.aira.com) ou tout simplement en le faisant parvenir au bureau de la mairie. La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles est le **10 avril 2015**.

### Équipe de rédaction :

- Jean-François Labbé, directeur général
- Harold Noël, maire
- Lison Berthiaume, conseillère

### Collaborateurs :

- Gilles Gallichan
- Lise Paquet
- Mélanie Germain

## Heures d'ouverture de la mairie

Mardi	9 h à 12 h 13 h à 16 h
Mercredi	13 h 30 à 16 h ( en soirée sur rendez-vous)
Jeudi	9 h à 12 h 13 h 00 à 16 h 00

3, chemin de l'Église  
Sainte-Pétronille  
GOA 4C0

Tél. : 418 828-2270  
Fax : 418 828-1364

Courriel :  
ste-petronille@qc.aira.com

## Offre d'emploi - horticulteur

### Exigences

- Avoir 1 ou 2 années d'expérience dans le domaine de l'horticulture
- Détenir un DEP ou un DEC en horticulture ou une autre formation équivalente serait un atout
- Permis de conduire valide
- Bonne forme physique pour le travail de terrain
- Sens de l'initiative, de l'organisation et de la gestion par priorité
- Autonomie, polyvalence et débrouillardise
- Être soucieux des détails et aimer le travail bien fait

### Conditions de travail

Sous la responsabilité du comité d'embellissement, l'horticulteur s'occupe de planter et entretenir les fleurs, les plates-bandes et autre tâches reliées à l'aménagement des espaces publics du village de Sainte-Pétronille. Il s'agit d'un emploi saisonnier, de mai à octobre, et à temps partiel (environ 300 heures pour 6 mois de travail).

Vous devez faire parvenir votre CV à l'adresse ci-dessous en incluant une courte lettre de présentation expliquant les raisons pour lesquelles vous souhaitez postuler pour ce travail.

Jean-François Labbé  
Directeur général / secrétaire-trésorier  
Village de sainte-Pétronille  
3, chemin de l'Église  
Sainte-Pétronille (Québec) GOA 4C0  
T. 418 828-2270  
F. 418 828-1364  
Courriel: ste-petronille@qc.aira.com

mondobimbo.allervista.org



## Politique familiale

### Lancement de la Politique de la famille et des aînés de la MRC de l'Île d'Orléans

Le samedi 18 avril prochain, la MRC de L'Île-d'Orléans procédera au lancement de la *Politique de la famille et des aînés de la MRC de l'Île d'Orléans* au centre communautaire de Saint-Jean. L'événement se déroulera en deux parties, soit une fête familiale en après-midi et le lancement officiel en soirée.

Dans un premier temps, les familles sont invitées pour une fête familiale où le Théâtre Parminou viendra présenter la pièce *Ma vie, ta vie, ça vit*. Suite à la représentation, des activités familiales seront proposées aux participants et une collation sera servie. Les activités se dérouleront de 14 h à 16 h.

Dans un deuxième temps, le lancement aura lieu dès 18 h et sera suivi d'un cocktail dinatoire. Une seconde représentation du Théâtre Parminou viendra clore l'événement.

Pour participer à la fête familiale ou au lancement officiel, vous devez réserver vos places par téléphone au 418 991-0791 ou par courriel à [in-fo@exactostrategie.com](mailto:in-fo@exactostrategie.com) au plus tard le 7 avril prochain.

Votre comité local :  
Yves-André Beaulé, Claire Beaulé et  
Lyne Sénéchal



## Camp de jour de Sainte-Pétronille

Pour voir des yeux pétillants et  
de larges sourires

Pour avoir la tête remplie de  
magnifiques souvenirs

C'est à Sainte-Pétronille qu'il faut  
s'inscrire

Un environnement exceptionnel, un personnel qualifié, une brochette d'activités variées, des sports à profusion, c'est ce qu'on retrouve à Sainte-Pétronille.

Période d'inscription : du 23 février au  
20 mars

**Priorité:** Selon l'ordre d'inscription

**Préséance:** Les anciens campeurs, résidents des municipalités de Ste-Pétronille et St-Laurent



## Nettoyage des terrains

Pour le printemps prochain, il est demandé aux citoyens de **ne pas placer le contenu de leur nettoyage de terrain (tas de sable ou autres) en bordure des rues municipales ou du chemin du Bout-de-l'Île**. Il est de la responsabilité de chacun de disposer du contenu de leur ménage printanier.



Jean-François Labbé  
Directeur général / secrétaire-trésorier